

# Livret de l'étudiant



Année Universitaire 2018 / 2019

---

# SOMMAIRE

Le campus et son accès

Le Pôle L.E.A.

Le service des étudiants boursiers

Le tutorat d'accueil

Infos pratiques

Les examens

Le plagiat

Le stage de L2 ou de L3

Poursuite d'études

Fiches filières (*sous réserve de validation par les instances*)

Informations diverses

# LE CAMPUS ET SON ACCES



## Le tramway



1 tram toutes les 5 à 15 minutes, 7/7 jours, de 5h30 à 00h15

<https://www.divia.fr/>

---

## Le bus (LIANE 5)



## Réseau de bus DIVIA

Plusieurs lignes de bus du réseau Divia desservent le campus de Dijon :

- Liane 5 - Dessert le sud et fait terminus à l'intérieur même du campus. Elle permet un accès rapide depuis le centre-ville (place Darcy à moins de 500 m de la gare, places de la Libération, du Théâtre et Wilson).
- Liane 3 - Dessert le centre-ville, Fontaine d'Ouche, Mirande et les Grésilles.
- Corol - relie les principaux quartiers et équipements sans passer par le centre-ville.

<https://www.divia.fr/>

## Divia Vélo



DiviaVélo, ou comment louer son vélo pour 1, 3, 6, 12 mois ! Toutes les informations sur <https://www.divia.fr/page/diviavelo>

---

# LE POLE L.E.A.

**Directeur du Département** : Francesco ARRU

## **Secrétariat pédagogique**

Bureau 166 B  
Tél : 03.80.39.56.70  
[secretariat.lea@u-bourgogne.fr](mailto:secretariat.lea@u-bourgogne.fr)

## **Scolarité**

Valérie Chapotot  
Bureau 166A  
Tél : 03.80.39.56.74  
[scolarite.lea@u-bourgogne.fr](mailto:scolarite.lea@u-bourgogne.fr)

## **Responsable de la licence LEA**

**Dominique CHARVET**  
Bureau 174  
Tél : 03.80.39. 56.75  
[Dominique.charvet@u-bourgogne.fr](mailto:Dominique.charvet@u-bourgogne.fr)

## **Responsable de la première année LEA**

Alix MEYER  
Bureau 426  
Tél: 03.80.39.56.73  
[Alix.meyer@u-bourgogne.fr](mailto:Alix.meyer@u-bourgogne.fr)

## **Responsable de la deuxième année LEA**

Benoît MITAINE  
Bureau 168  
Tél : 03.80.39.56.61  
[Benoit.mitaine@u-bourgogne.fr](mailto:Benoit.mitaine@u-bourgogne.fr)

## **Responsable de la troisième année LEA**

Dominique CHARVET  
Bureau 174  
Tél: 03.80.39.56.75  
[Dominique.charvet@u-bourgogne.fr](mailto:Dominique.charvet@u-bourgogne.fr)

## **Informations diverses :**

Les informations concernant votre licence (emploi du temps, absence de professeurs, changement de salle, offre de stages, examens ...) sont consultables sur notre site facebook LEA Secrétariat et sur votre ENT, rubrique Emplois du temps.

---

# LE SERVICE DES ETUDIANTS BOURSIERS

Le service des bourses des UFR Littéraires a pour principale **mission de rendre compte au Crous de l'assiduité des étudiants**, condition sine qua non pour percevoir une bourse sur critères sociaux.

## Les demandes de bourses

Les demandes se font sur le site internet du CROUS de Dijon ([www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr)) entre le 15 janvier et le 31 mai de chaque année ; cette démarche est à renouveler tous les ans. Il est impératif pour les étudiants de respecter ces délais, les dossiers tardifs ne permettant pas aux étudiants d'obtenir une notification de bourse dans les temps pour bénéficier au moment de leur inscription, d'une dispense de paiement des droits de scolarité.

Le cas échéant, les étudiants concernés peuvent demander le remboursement des frais de scolarité avancés au moment de leur inscription auprès du service des bourses.

## Les obligations des étudiants boursiers

Les étudiants boursiers doivent obligatoirement être assidus aux cours et examens (contrôles continus et terminaux) durant l'année universitaire. Afin de justifier de leur présence, une fiche d'assiduité aux cours de travaux dirigés (TD) sera à retirer au bureau des bourses (164) mi-novembre (pour le semestre 1) et mi-mars (pour le semestre 2). Cette fiche doit être dûment remplie, **signée par tous** les professeurs de TD et remise dans les délais indiqués, au risque d'être considéré comme non-assidu.

La non assiduité constatée oblige l'étudiant à rembourser les mensualités déjà perçues (en totalité ou partiellement selon les cas).

## Absence liée à une maladie

Toute absence doit être justifiée. Les étudiants rencontrant des problèmes de santé au cours de l'année universitaire doivent faire une « demande de congé de bourse » au-delà de 15 jours d'absence. Ce document est à retirer auprès du service des bourses.

Pour plus d'informations, contactez :

**Service des bourses des UFR Littéraires**  
**4 Boulevard Gabriel – 21000 DIJON**  
**Bureau 164**  
**03 80 39 39 61**  
[bourses.ufr-litteraires@u-bourgogne.fr](mailto:bourses.ufr-litteraires@u-bourgogne.fr)

---

# LE TUTORAT D'ACCUEIL

Il est réservé aux **seuls étudiants néo bacheliers** et se déroule sur une semaine.  
Les tuteurs sont des étudiants de L2 ou de L3 LEA.

Il a pour objectif d'intégrer les étudiants dans la filière LEA et de leur offrir l'information la plus complète et la plus fonctionnelle possible sur :

- L'organisation des études et les modalités d'évaluation des enseignements
- Les structures et les moyens mis à la disposition des étudiants (cadre de vie, aides financières...) ainsi que les modalités de leur utilisation.

Les étudiants, par groupe de 30 environ, bénéficient ainsi de 7h30 de formation préalable au début des cours :

- 1 heure de présentation du groupe
- 2 heures 30 de visite du campus (Centre de langues, SUAPS, SIO, Maison de l'Etudiant...)
- 1 heure sur l'environnement de la vie étudiante (logement, restauration, aides financières...)
- 1 heure 30 de présentation des bibliothèques (Bibliothèque Universitaire – B2UFR Médiathèque)
- 1 heure 30 de présentation de la filière et de conseils pour réussir ses études.

Un emploi du temps de la semaine vous sera remis le jour de la réunion de rentrée.

---

# INFOS PRATIQUES

Le Pôle Formation et Vie Universitaire vous accueille du lundi au jeudi de 9h à 18h et vendredi de 10h à 18h, hall de la Maison de l'Université.

Il répond à vos questions sur l'orientation, l'insertion professionnelle, la vie étudiante et universitaire.

**Contact : Tél. : 03 80 39 39 80**  
***pole.formation@u-bourgogne.fr***

## L'information, l'orientation

L'université de Bourgogne met à votre disposition des services pour vous informer et vous aider à construire votre projet d'études et/ou professionnel.

### Des informations

#### Sur les formations et la vie étudiante

L'université de Bourgogne

L'enseignement supérieur en France et à l'étranger : universités, écoles, diplômes

L'enseignement à distance

Les services offerts par le CROUS (aides financières, logement, restauration...)

Les solutions de réorientation

#### Sur les débouchés et les métiers

Les concours d'entrée dans les fonctions publiques

Les débouchés des formations et les métiers

#### Des outils pour vous informer

Dossiers, revues et ouvrages en auto-documentation

Des ordinateurs avec accès Internet pour vos recherches d'information sur les études et les débouchés ainsi que pour la consultation d'outils spécifiques (bilan de compétences/orientation, atlas des formations ONISEP, fiches CIDJ...)

Site web : <http://orientation.u-bourgogne.fr>

Base de données DIPLODATA

Lettre d'information mensuelle (abonnement gratuit à partir du site)

### Des dispositifs

#### Projets personnels étudiants

Ce module existe dans certains cursus. Il vous permet de mieux appréhender les débouchés professionnels de la formation suivie ou envisagée.



---

## La réorientation

Grâce aux passerelles mises en place depuis la réforme LMD\*, chaque étudiant peut décider progressivement de ses choix d'orientation.

## Des conseils

L'équipe de permanence à l'espace conseil du pôle formation et vie universitaire vous aide à :

Repérer et utiliser les sources d'information les plus pertinentes  
Organiser vos démarches

Un conseiller d'orientation psychologue ou un consultant en orientation vous reçoit sur rendez-vous pour un entretien personnalisé du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 18h

# Unités d'Enseignement Transversales

Des UE Transversales sont proposées aux étudiants pour leur permettre de valoriser leurs pratiques dans les domaines :

De la culture  
Du Sport  
De l'engagement de l'étudiant

de la création d'entreprise  
Interculturalité  
Talent Campus...

Lien utile :

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/enrichir-ma-formation/ue-transversales.html>

# Centre des Pratiques de l'Écrit et de l'Oral

Le CEPREO est un ensemble de services proposés selon les besoins des étudiants : travail individuel personnalisé, ateliers, ressources en ligne, pour apporter une aide dans les domaines de la production d'idées, de l'organisation des travaux écrits, de l'orthographe, du style, de l'argumentation ou de la révision de textes

Les étudiants qui le souhaitent peuvent faire le point sur leurs compétences ou leurs faiblesses via des tests de positionnement disponibles sur la plateforme Moodle:

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/enrichir-ma-formation/cepreo.html>

Le centre est situé au rez-de-chaussée du bâtiment Droit-Lettres, salle R34. Permanence le mardi de 11h à 12h.

Contact :

Jean-Baptiste Goussard, Professeur de linguistique à l'uB

<http://www.u-bourgogne-formation.fr/>

[cepreo@u-bourgogne.fr](mailto:cepreo@u-bourgogne.fr)

---

# Le campus numérique

L'uB, c'est de nombreux services numériques via un point d'entrée unique : l'Espace Numérique de Travail (ENT). A partir d'un navigateur Internet, accédez à des services et informations personnelles.

## L'ENT c'est quoi ?

L'ENT est un portail de services numériques qui inclut, entre autres, un accès à la messagerie, aux emplois du temps, à la BU, aux cours en ligne, aux résultats d'examens, aux outils de réinscriptions...

Une messagerie électronique personnelle fournie dès votre inscription : [prenom\\_nom@etu.u-bourgogne.fr](mailto:prenom_nom@etu.u-bourgogne.fr). Elle facilite la communication avec les services de l'université (scolarité, documentation, assistance informatique...) et joue le rôle d'une carte de visite sérieuse pour vos contacts extérieurs. Notez et conservez précieusement votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Ils vous serviront tout le long de votre cursus universitaire.

## C'est où ?

On accède à l'ENT dans de nombreux endroits sur le campus :  
Les salles libre-service, les espaces wi-fi (renseignements sur <http://ent.u-bourgogne.fr>, rubrique Environnement Informatique)  
Le CROUS offre l'accès à l'ENT aux résidents universitaires via ses réseaux filaires et wi-fi ([www.crous-dijon.fr](http://www.crous-dijon.fr))  
En cas de problème (perte du login ou mot de passe...) l'assistance technique est disponible :

Au guichet unique  
Maison De l'Etudiant auprès des moniteurs de la salle  
Tél. : 03 80 39 90 71  
Lundi au vendredi de 9h à 22h, samedi de 9h à 12h  
> [guichet-unique@u-bourgogne.fr](mailto:guichet-unique@u-bourgogne.fr)  
> Pôle Systèmes d'Information et Usages du Numérique  
Tél. : 03 80 39 52 10  
[secretariat.psiun@u-bourgogne.fr](mailto:secretariat.psiun@u-bourgogne.fr)

<p><b>SEULE L'ADRESSE <a href="mailto:prenom_nom@etu.u-bourgogne.fr">prenom_nom@etu.u-bourgogne.fr</a> SERA UTILISEE POUR COMMUNIQUER AVEC VOUS (CHANGEMENTS DE COURS.....) IL EST DONC IMPERATIF QUE VOUS ACTIVIEZ VOTRE COMPTE</b></p>
--

## La Maison De l'Etudiant (MDE) : c'est la vôtre !

Ouvert et convivial, cet espace vous propose de nombreux services : salles multimédia (9h-22h du lundi au vendredi, 9h-12h le samedi), salle de conférences, 2 salles de réunions, Bureau de la Vie Etudiante, guichet unique pour la récupération d'identifiants ENT, zone d'accès wi-fi, point de vente de

---

la carte culture étudiants, Boutique uB, service de reprographie et 11 bureaux pour les associations de l'uB.

## Votre carte étudiant multiservice

Dès votre arrivée sur le campus, la carte étudiant multiservice vous est délivrée gratuitement.

Elle vous donne accès aux services de l'uB et du CROUS pour :

Attester votre statut d'étudiant

Régler vos consommations dans les restaurants et cafétérias du CROUS à Dijon et au Creusot

Emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires

Pratiquer les activités sportives du SUAPS

Votre carte est valable tout le long de votre scolarité. Conservez-la précieusement. En cas de perte, sa réimpression vous sera facturée. A chaque réinscription, vous devez faire apposer par votre scolarité l'hologramme de la nouvelle année universitaire.

Il convient de noter que tout étudiant qui perdra son « PASS'UBFC » pourra se rendre à sa scolarité afin d'en obtenir un nouveau. **Celui-ci lui sera facturé 8€.**



Vous êtes étudiant à l'uB et avez besoin d'une aide alimentaire ?  
Epi'campus est là pour vous accueillir et partager un moment chaleureux avec vous.

Avant tout, vous devez [prendre rendez-vous avec un\(e\) des assistant-e-s social-e-s du CROUS](#) et vous pourrez ensuite vous rendre au local R04 à la Maison de l'Étudiant.

L'épicerie est ouverte du lundi au vendredi de 12h à 14h à la MDE.

## Le Centre de Prévention et de Santé Universitaire (CPSU)

Il a pour missions la prévention et la santé des étudiants. Il assure donc :

Les visites médicales obligatoires pour les filières santé et les examens préventifs obligatoires (autres filières)

---

Les examens préventifs obligatoires (pour les 2 années de Licence)

Des consultations de médecine générale et soins infirmiers sans rendez-vous

Des consultations spécialisées en gynécologie et en psychologie sur rendez-vous

Des dépistages gratuits du VIH, hépatites, IST sur rendez-vous

Des consultations d'aide au sevrage tabagique sur rendez-vous

Des campagnes de promotion de la santé

Merci de vous munir de votre carte vitale à jour, de votre carte mutuelle et de votre carte d'étudiant pour toute consultation. L'absence de carte vitale dans des situations particulières n'empêche cependant pas l'accès au Centre.

Centre de Prévention et de Santé Universitaire (CPSU) de Dijon :

6A, rue du recteur Marcel Bouchard (à côté du Restaurant Universitaire Montmuzard)

Tél. : 03 80 39 51 53

Ouvert sans interruption lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h30 ; mercredi de 8h30 à 16h30.

Fermeture week-end et périodes de vacances universitaires.

## U-B LINK, le réseau social de l'Université de Bourgogne

uB link est un espace ouvert aux étudiants, aux anciens étudiants, aux personnels de l'université de Bourgogne ainsi qu'aux entreprises.

Résolument orienté vers les technologies du web 2.0, uB link vous ouvre des espaces de discussion, un espace emploi / stage, l'accès à un espace profil personnalisé ainsi qu'un ensemble de ressources dédiées à l'insertion professionnelle et à l'emploi.

Découvrez ces ressources pour vous aider dans vos démarches d'insertion professionnelle : Mémos, guides et vidéos

<https://ub-link.fr>

## Mobilité étudiante

Erasmus+ est un programme de l'Union européenne. Il vous offre la possibilité d'étudier dans un autre pays d'Europe pendant une période de 3 mois à 12 mois. L'établissement d'accueil doit être lié à l'Université de Bourgogne par un accord bilatéral Erasmus+.

---

Choisir d'effectuer une partie de votre cursus à l'étranger, c'est mettre de nombreux atouts de votre côté !

Maîtriser les langues étrangères est un atout indispensable pour votre avenir professionnel. Etre dans un pays étranger et étudier dans la langue de ce pays est la meilleure solution pour progresser.

Valorisez votre CV pour votre insertion professionnelle ! L'expérience acquise est particulièrement prisée par les entreprises. L'anglais reste bien sûr la langue la plus demandée. Mais pour certaines fonctions, la connaissance d'une langue rare peut aussi faire pencher la balance de votre côté.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service des Relations internationales :

- **Dossier de mobilité Erasmus**

[etudiants-sortants.ri@u-bourgogne.fr](mailto:etudiants-sortants.ri@u-bourgogne.fr)

- **Pôle Relations Internationales Bureau Erasmus**

Université de Bourgogne  
Maison de l'Université  
Bureau R24  
Esplanade Erasme  
BP 27877  
21078 Dijon cedex France

<http://u-bourgogne.fr> Rubrique INTERNATIONAL Partir à l'étranger

**Les enseignants responsables ERASMUS pour LEA sont :**

Monsieur LEGGETT pour l'Angleterre

Monsieur MONTERO pour l'Espagne

Monsieur ARRU pour l'Italie

Monsieur GAUTIER pour l'Allemagne

---

# Médiathèque

Située au 3ème étage de l'extension Lettres, la médiathèque de l'UFR Langues et Communication est ouverte à tous (étudiant-e-s, enseignant-e-s et membres du personnel de l'Université de Bourgogne).

La médiathèque vous propose environ 1600 DVDs (fictions, documentaires, théâtre et séries télévisées – plus important fonds du campus) en différentes langues, à emprunter ou à consulter sur place.

Les + de la médiathèque :

**Internet en accès libre sur 20 postes, connexion avec les identifiants de l'Université de Bourgogne.**

**12 téléviseurs en accès libre, pour regarder des DVDs.**

Blog de la médiathèque : <http://medialangues.wordpress.com>

Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/mediathequelangues.dijon>

Twitter : <https://twitter.com/dijonVO>

Sens Critique : [https://www.senscritique.com/Media\\_Langues](https://www.senscritique.com/Media_Langues)

## Le CLCT (Centre des Langues et des Cultures pour Tous)

Le Centre des Langues et des Cultures pour Tous de l'université a pour mission de promouvoir la pratique des langues auprès de tous les publics de l'établissement, qu'ils soient étudiants, personnels ou membres du grand public.

Le Centre des Langues propose :

- Des formations classiques, sous forme de cours publics avec des enseignants (en Allemand, Anglais, Espagnol, Arabe, Chinois, Coréen, Japonais, Portugais, Polonais, Tchèque, Italien, Langue des signes, Russe et Français langue étrangère),
- De l'autoformation, c'est-à-dire un travail en autonomie avec les ressources pédagogiques du Centre (logiciels, manuels, dictionnaires, magazines) et avec le concours des tuteurs de langues.
- Des stages ou des formations spécifiques, qui peuvent être organisés pour répondre aux demandes des personnels du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (et organismes assimilés), qu'elles soient individuelles ou pour des groupes,
- Des services de traduction et de relecture de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais (abstracts, articles, communications scientifiques, etc.). Un devis personnalisé sera établi en fonction de la nature, de la longueur et de l'urgence de la tâche à effectuer.

---

Le Centre est donc un lieu où vous pourrez étudier et pratiquer les langues les plus courantes sur la planète mais aussi en découvrir de plus rares.

Les enseignements sont assurés par des titulaires de l'enseignement supérieur dont certains sont des locuteurs natifs de la langue étudiée.

L'offre de tutorat, quant à elle, varie, selon les années avec la population étudiante : il s'agit d'étudiants francophones et étrangers inscrits à l'UB qui effectuent chaque semaine des permanences au CLCT.

**Toutes les informations sur :** <http://centre-langues-cultures.u-bourgogne.fr/>

**Suivez-nous sur Facebook :** <https://www.facebook.com/centredeslanguesUB/>

## Les absences

La présence à tous les TD est **OBLIGATOIRE**

Toute absence à un examen doit être justifiée **dans les 48 heures** auprès du service de scolarité ou du secrétariat pédagogique.

Pour l'examen terminal, quel que soit le type d'absence (ABJ ou ABI), l'étudiant est déclaré défaillant. Il ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il a subi les épreuves.

Le jury souverain appréciera toute situation particulière.

---

# LES EXAMENS

## *1. Calendrier*

Deux sessions d'examen sont organisées chaque année

- SESSION 1 du 1er semestre : voir le calendrier.
- SESSION 1 du 2nd semestre : voir le calendrier.
- SESSION 2, dite aussi « session de rattrapage » pour les 2 semestres : voir le calendrier.

La session 2 s'adresse aux étudiants qui ont été ajournés ou défaillants à la session 1 et doivent repasser les épreuves du 1er semestre et / ou du 2nd semestres. Cette session concerne les assidus comme les non assidus.

**Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens, le tableau des examens est affiché sur le panneau examens et est mis en ligne sur le site de l'UFR Langues et Communication (<http://langues-communication.u-bourgogne.fr/>)**

## **Absences en TD**

**La présence à tous les TD est OBLIGATOIRE**

Toute absence en examen doit être justifiée **dans les 48 heures**

Les motifs d'absence recevables sont notamment : hospitalisation ou maladie avec certificat médical établi par un médecin, convocation à un examen ou à un concours, journée de la Défense Nationale, décès d'un proche avec certificat de décès, entretien de stage ou d'embauche avec justificatif.

Si l'étudiant est absent lors d'un seul des contrôles continus qui constituent l'évaluation de la matière, différentes possibilités sont à prévoir.

L'étudiant fournit un certificat médical et la moyenne de l'UE sera composée de la seule note de TD.

L'étudiant ne fournit pas de justificatif et la mention « ABI » sera portée, empêchant le calcul de la moyenne.

## *2. Les dispenses d'assiduité*

L'assiduité est la règle. Sous peine d'interdiction de se présenter aux examens, **l'assiduité aux cours est obligatoire**, sauf si une dispense a été demandée et accordée par le Responsable de



---

l'année. Les étudiants salariés peuvent obtenir une **dispense d'assiduité**, sur présentation d'une pièce justificative au service de la scolarité. La demande est à faire **le plus rapidement avant** chaque semestre à l'aide d'un imprimé disponible au service scolarité. L'accord ou le refus vous sera adressé par courrier.

**NB : L'étudiant ne doit jamais se satisfaire d'une information orale, sujette à interprétation ; il doit veiller à se faire confirmer les informations par le secrétariat ou le service scolarité et ne jamais perdre le contact avec ses professeurs.**

### *3. Lire ses résultats*

Un étudiant est **ADMIS** (AD) à un semestre ou une année si sa moyenne est égale ou supérieure à 10, ou si le système de compensation lui permet d'obtenir la moyenne au semestre ou à l'année.

Un étudiant est **AJOURNE** (AJ) quand il n'a pas obtenu la moyenne à un semestre et / ou à l'année.

Un étudiant est **DEFAILLANT** (DEF) quand il a été absent (justifié ou injustifié, ABJ ou ABI) lors d'un contrôle continu ou d'un examen terminal.

<b>ANNEE</b>		
Semestre 1		Semestre 2
UE1		UE1
UE2		UE2
UE3		UE3
UE4		UE4
UE5		UE5

Dans chaque semestre, vous avez 5UE.

La moyenne du semestre est calculée comme suit :  $UE1 + UE2 + UE3 + UE4 + UE5$

La moyenne de l'année est calculée comme suit : Semestre 1 + semestre 2.

#### **La compensation et progression dans le cursus**

Toutes les matières au sein d'une même UE se compensent entre elles. Toutes les UE d'un semestre se compensent entre elles.

#### **Résultats de la session 1 :**

##### **1 - Semestre :**

---

Si vous obtenez une moyenne de 10 ou plus à un semestre, ce semestre est acquis et vous avez obtenu 30 ECTS. **Vous n'aurez pas à passer la session de rattrapage pour le semestre validé.**

## **2 - Année :**

A la fin de l'année, on fait la moyenne entre la note obtenue au semestre 1 + la note obtenue au semestre 2.

**Si cette moyenne est égale à au moins 10, vous avez obtenu votre année (60 ECTS).**

## **Session de rattrapage :**

***Vous êtes concerné par la session de rattrapage si vous n'avez pas obtenu la moyenne à l'année ou si vous êtes DEF.***

### **Quelles matières rattraper ?**

Pour savoir les matières à passer au rattrapage, vous devez :

1. Repérer le ou les semestre(s) AJ ou DEF
2. Dans ce semestre, repérer les UE AJ ou DEF
3. Vous devez repasser toutes les matières dont la note est inférieure à 10/20 dans ces UE.

## **Résultat de la session de rattrapage :**

### **1 - ADMIS :** Félicitations !

Moyenne de l'année égale ou supérieure à 10/20, vous pouvez vous inscrire en L2

### **2 - AJOURNE :**

- a) Vous redoublez
- b) Sur proposition du jury, un étudiant répondant aux critères du statut AJAC peut progresser dans l'année supérieure. Il devra néanmoins valider, en même temps, les UE non acquises de l'année antérieure.

**Conditions pour être AJAC :** Avoir validé au moins 18 ECTS par semestre, dont une UE de langue.

**TRES IMPORTANT :** le système AJAC est un régime dérogatoire, non imposable à l'étudiant.

**Les jurys souverains, au vu du référentiel commun des études, de la fiche filière et après étude des situations particulières, dressent la liste des étudiants pouvant solliciter le statut AJAC. Les étudiants concernés seront prévenus par la scolarité et devront accepter (ou non) le statut AJAC par retour de mail. Les étudiants seront obligatoirement informés des conséquences liées à ce statut.**

### **3 - DEFAILLANT :** Vous redoublez votre année.



# LE PLAGIAT

**Le plagiat** consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits. Tout plagiat peut entraîner la note de zéro, et un dossier sera constitué avec la copie de l'étudiant et toutes les sources qui permettent de le démontrer.

**Le plagiat est une faute grave qui peut justifier la saisine de la section disciplinaire du Conseil d'Administration compétente pour prononcer une sanction.**

## Concrètement, comment éviter le plagiat ?

D'abord, il faut bien citer ses sources. C'est une question d'honnêteté intellectuelle. Ensuite, il faut savoir que l'on n'a pas forcément le droit de tout utiliser. Il est généralement possible de réutiliser un élément (texte comme média) qui ne nous appartient pas, du moment que l'on respecte le droit d'auteur en termes de citation (longueur des extraits, indication de la source). L'auteur a d'ailleurs un grand rôle à jouer dans la sensibilisation. Il a pour devoir de préciser ses règles de reproduction en précisant sous quelle licence il publie.

L'Université s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat (COMPILATIO). Il se compose de deux modules : Magister pour les personnels et Studium pour les étudiants.

Magister fonctionne directement via le système d'authentification de l'uB. Il suffit de s'authentifier sur l'ENT puis de cliquer le lien « Anti-plagiat Compilatio® » dans la rubrique « Pédagogie numérique ».

Pour le module Studium, c'est un peu différent. En effet, les étudiants doivent d'abord créer un compte sur l'interface Compilatio® en utilisant leur adresse mail valide qui est sous la forme prenom\_nom@etu.u-bourgogne.fr.

---

# Intégration au monde de l'entreprise

## (STAGE DE L2 OU L3)

Ce stage doit permettre à l'étudiant de faire connaissance avec le monde de l'entreprise et de mettre en application, autant que possible, les enseignements théoriques et pratiques qui lui sont dispensés dans le cursus L.E.A., au minimum d'en faire le rapprochement.

La durée du stage doit être **d'au moins 4 semaines** consécutives. Dans la mesure du possible, il est vivement conseillé aux étudiants d'en effectuer un stage d'une durée longue, voire de réaliser au moins un stage par année. Le fractionnement n'est possible qu'après accord de l'enseignant responsable des stages de la licence L.E.A et ne saurait, de toute façon, consister en un émiettement des 4 semaines minimum exigées.

Il faut aborder le stage non comme une obligation administrative à satisfaire, mais comme la première démarche professionnelle de l'étudiant. Il est conseillé d'avoir une démarche stratégique pour le choix du lieu de stage puisque qu'il nourrira déjà le CV de l'étudiant pour sa future formation.

Vous référer à la fiche filière de L3 ou vous renseigner auprès de l'enseignant responsable des stages.

**NB** : *Tout rapport de stage comportant plus de 10 fautes d'orthographe et/ou de grammaire sera sanctionné par une note inférieure à 10/20.*

**ATTENTION** : *Etudiants de LEA3, si vous effectuez votre stage durant l'été, vos résultats définitifs ne vous seront communiqués qu'en septembre.*

**Par conséquent, vous devrez passer la session de rattrapage de juin pour toutes les matières inférieures à 10/20 dans les UE ajournées.**

Enseignant responsable des stages Licence LEA :

M. Dominique CHARVET - bureau 174 -  
4 boulevard Gabriel – 21000 DIJON - ☎03.80.39.56.75  
Courriel : dominique.charvet@u-bourgogne.fr

---

# POURSUITE D'ETUDES

L'UFR Langues et Communication propose trois masters professionnels tout particulièrement destinés aux étudiants de LEA :

## 1. Master MASCI

Ce master s'appuie sur une pratique de bon niveau de deux langues étrangères européennes, dont l'anglais obligatoire. La formation vise à développer chez les étudiants une capacité de réflexion stratégique sur des problématiques de communication avec une ouverture à la communication internationale.

Les titulaires du diplôme peuvent exercer les activités suivantes :

- directeur de communication,
- responsable de communication interne ou externe,
- planneur stratégique,
- chargé de communication,
- responsable relations presses, .....

## 2. Master LEACA (Marchés de la gastronomie et de l'agroalimentaire)

**Le Master Langues Etrangères Appliquées au Commerce et aux Affaires (marchés de la gastronomie et de l'agroalimentaire)** est un master professionnel pour des **spécialistes de langues** (deux langues parlées couramment : l'anglais comme langue obligatoire et une langue B qui peut être l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le russe). Il forme de futurs cadres qui se destinent à une **carrière internationale dans le domaine du commerce ou des affaires, en particulier dans les secteurs de la gastronomie et de l'agroalimentaire**. Grâce à des cours de langues (techniques de négociation, communication professionnelle) et des cours enseignés en langues étrangères (intelligence économique, médiation interculturelle) ainsi qu'en français (gestion analytique et financière, cultures alimentaires, techniques de commerce international, commerce en ligne, marketing, communication web 2.0...), les diplômés LEACA développent, à la fois, une **vision stratégique de décideur**, une **maîtrise des principaux outils techniques** liés au métier, et des **compétences de médiateur interculturel qui reposent sur des connaissances et une sensibilité profondes des cultures, des langues et des marchés étrangers sur lesquels ils travaillent**.

Les fonctions susceptibles d'être occupées par les titulaires du diplôme sont :

- acheteur international
- attaché commercial en transport-logistique
- cadre moyen ou supérieur des organismes internationaux ou européens
- chargé de mission aux relations internationales
- chargé d'expansion commerciale d'enseigne
- chef de produit à l'international
- commissionnaire en douane, .....

---

### **3. Master Traduction Multimédias (T2M)**

La formation "traduction multimédia" vise à offrir une spécialisation dans les domaines du sous-titrage audiovisuel et de la localisation de produits multimédias, qui constituent deux niches sur le marché actuel de la traduction professionnelle.

Les titulaires du master T2M auront vocation à intervenir prioritairement en tant que :

- Traducteur de l'audiovisuel (sous-titrage, synchronisation, audio-description)
- Localiseur multimédias
- Traducteur spécialisé

Ils pourront par ailleurs intervenir dans des secteurs comme les industries de la langue, la gestion de corpus multilingues et l'interprétariat de liaison.

**Les étudiants qui souhaitent postuler en première année de master doivent le faire via e-candidat.**

**Nos trois masters sont sélectifs et les capacités d'accueil sont indiquées sur les fiches filières des différents diplômes.**

# FICHES FILIERES

Niveau :	<b>LICENCE</b>					année
Domaine :	Arts, Lettres, Langues (ALL)					<b>L1</b>
Mention :	Langues Etrangères Appliquées					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :	144 h	220/244 h	48h	h	h	<b>412/436 h</b> <b>(1) (*)</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> allemand/ anglais/ espagnol/ italien/ russe			

**(1)** Le volume horaire pour un étudiant qui a choisi la langue russe initiation est de 436h

**(\*)** Si les effectifs d'un cours de la licence sont inférieurs à 20 étudiants, le volume horaire est susceptible d'être diminué

**ATTENTION :** Les langues A et B doivent avoir été étudiées depuis le secondaire (sauf la langue russe).

## Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Alix MEYER Maître de conférences ☎ 03.80.39.56.54 alix.meyer@u-bourgogne.fr	<u>Secrétariat pédagogique :</u>  03.80.39.56.70 Secretariat.lea.licence@u-bourgogne.fr  <u>Scolarité :</u> Valérie CHAPOTOT ☎ 03.80.39.56.74 Scolarité.lea@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	

## Objectifs de la formation et débouchés :

### ■ Objectifs :

La mention Langues Etrangères Appliquées propose une formation professionnalisante s'adressant à des étudiants désireux de poursuivre l'étude de deux langues vivantes en les appliquant à des domaines de spécialité comme l'économie, le droit et la communication, mais aussi le management, le marketing et les industries de la

---

langue.. L'objectif principal est l'utilisation des langues à un niveau professionnel dans des domaines, des contextes et des structures variés.

Pour atteindre cet objectif, les enseignements proposés ont été regroupés en trois types d'UE :

- Les UE de langues (1 et 2) proprement dites visent à consolider les connaissances des étudiants en matière de structures grammaticales et de lexique de façon à les conduire vers une compétence communicationnelle accrue, en langue générale et, progressivement, dans leurs domaines de spécialité.
- Les UE de civilisation et culture (3 – Société, Économie et Politique contemporaines) apportent aux étudiants, dans les langues étrangères étudiées, les connaissances nécessaires en matière de civilisation contemporaine et en langues de spécialité leur permettant de se repérer, pendant leurs stages et dans leur future vie professionnelle, dans les systèmes socio-économiques des aires linguistiques concernées.
- Les UE de matières d'application (4 et 5) permettent aux étudiants d'acquérir, en français, les connaissances de base (méthodes et outils) dans chacun des trois domaines d'application : économie, droit et communication. L'UE5 des semestres 3, 4, 5 et 6 est dédiée aux parcours de spécialisation, afin de permettre une spécialisation progressive au sein du diplôme. À partir du S4, il est proposé un choix entre le parcours « Industries de la langue » et « Stratégie de marques et d'entreprises ».

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Domaines d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme, notamment après une formation de niveau Master :

Achat, approvisionnement, import-export, marketing, distribution, gestion des échanges commerciaux, négociation, commerce électronique

Gestion de projets et de ressources plurilingues, rédaction en contexte spécialisé, traduction et autres métiers des industries de la langue

Communication des entreprises, des associations, des collectivités

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- Maîtrise de deux langues étrangères (compréhension et expression, à l'oral et à l'écrit) en contexte professionnel.
- Résolution de cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- Maîtrise de deux langues étrangères (compréhension et expression, à l'oral et à l'écrit) en contexte professionnel.
- Résolution de cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

- Consolider la maîtrise des deux langues étrangères en contexte professionnel.
- Introduction aux cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.

Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**



■ de plein droit : Titulaires d'un baccalauréat avec maîtrise de 2 langues étrangères.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

## Organisation et descriptif des études :

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :(voir ci-dessous)

### SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Maîtrise de la langue A</b>	Grammaire- Traduction		24		24		<b>CC</b>	CT		1	
	Expression orale/ pratique de la langue			12	12		<b>CC</b>	CT		1	
	Compréhension / expression écrite		18		18		CC	CT		1	
TOTAL UE 1											2
TOTAL UE1			<b>42</b>	<b>12</b>	<b>54</b>	8					

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Maîtrise de la langue B</b>	Grammaire-Traduction		24		24		<b>CC</b>	CT		1	
	Expression orale/ pratique de la langue			12	12		<b>CC</b>	CT		1	
	Compréhension / expression écrite		18		18		CC	CT		1	
TOTAL UE 2			<b>48</b>	<b>12</b>	<b>54</b>	8					2

ou

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Russe initiation</b>	Pratique de l'écrit		18		18		CC	CT		1	
	Pratique de l'oral			12	12		CC	CT		1	
	Structures de la langue		18		18		CT	CT	1		
	Renforcement langue		18		18		CC	CT		1	
TOTAL			<b>54</b>	<b>12</b>	<b>66</b>	8					2

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Culture Civilisation langue A et B</b>	Société, économie et politique Langue A	12			12		CT	CT	1		
	Société, économie et politique langue B	12			12		CT	CT	1		
TOTAL UE 3		<b>24</b>			<b>24</b>	6					2

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Fondamentaux du monde de l'entreprise	Introduction à l'économie (UE ouverture LLCER)	24			24		CT	CT	1		
	Introduction au droit	12			12		CT	CT	1		
TOTAL UE 4		<b>36</b>			<b>36</b>	4					1

UE 5 option 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Communication et culture	Introduction aux théories de la communication (UE ouverture LLCER)	12					CT	CT	1		
	Pratiques de la communication		14				CC			1	
TOTAL UE 5		<b>12</b>	<b>14</b>		<b>26</b>	4					1
UE 5 option 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
LLCER Approfondissement	Contenu à préciser (cf livret de rentrée)										
TOTAL UE 5						4					

<b>TOTAL S1</b>	<b>72</b>	<b>98/110R</b>	<b>24</b>	<b>194/206</b>	<b>30</b>						<b>1</b>
-----------------	-----------	----------------	-----------	----------------	-----------	--	--	--	--	--	----------

### SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Maîtrise de la langue A	Grammaire-Traduction		24		24		CC	CT		1	
	Expression orale/ pratique de la langue			12	12		CC	CT		1	
	Compréhension / expression écrite		18		18		CC	CT		1	
TOTAL UE 1			<b>42</b>	<b>12</b>	<b>54</b>	<b>8</b>					
											2

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Maîtrise de la langue B	Grammaire-Traduction		24		24		CC	CT		1	
	Expression orale/ pratique de la langue			12	12		CC	CT		1	
	Compréhension / expression écrite		18		18		CC	CT		1	
TOTAL UE 2			<b>42</b>	<b>12</b>	<b>54</b>	<b>8</b>					
											2

OU

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Russe initiation	Pratique de l'écrit		18		18		CC	CT		1	
	Pratique de l'oral			12	12		CC	CT		1	
	Structures de la langue		18		18		CT	CT	1		
	Renforcement langue		18		18		CC	CT		1	
TOTAL			<b>54</b>	<b>12</b>	<b>66</b>	<b>8</b>					2

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	Coef CC	total coef
<b>Culture Civilisation langue A et B</b>	Société, économie et politique Langue A	12	12		24		CT	CT	1		
	Société, économie et politique langue B	12	12		24		CT	CT	1		
<b>TOTAL UE</b>		<b>24</b>	<b>24</b>		<b>48</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Fondamentaux du monde de l'entreprise</b>	Introduction à l'économie	18			18		CT	CT	1		
	Introduction au droit	18			18		CT	CT	1		
<b>TOTAL UE 4</b>		<b>36</b>			<b>36</b>	<b>4</b>					<b>1</b>

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Communication et culture</b>	Introduction aux théories de la communication	12			12		CT	CT	1		
	Pratique de la communication		14		14		CC	CT		1	
<b>TOTAL UE</b>		<b>12</b>	<b>14</b>		<b>26</b>	<b>4</b>					<b>1</b>

<b>TOTAL S2</b>	<b>72</b>	<b>122/134R</b>	<b>24</b>	<b>194/ 206</b>	<b>30</b>						<b>1</b>
-----------------	-----------	-----------------	-----------	-----------------	-----------	--	--	--	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Sessions d'examen**

Deux sessions d'examens sont prévues :

Session 1 : Janvier pour le premier semestre et mai pour le second semestre

Session 2 : Juin pour les 2 semestres

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs

---

des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

### Précisions :

Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières de cette UE sont reportées d'une session sur l'autre si elles sont supérieures à la moyenne. En cas de redoublement, l'étudiant devra se présenter à tous les examens des matières composant une UE non validée.

### Etudiants AJAC :

En l'application des modalités validées par les instances de l'Université de Bourgogne applicables à compter de la rentrée 2015 / 2016, l'étudiant doit avoir validé au moins 18 ECTS par semestre de l'année en cours (dont au moins une UE de langue) pour bénéficier de ce statut. Ce statut ne constitue pas un droit pour l'étudiant, c'est le jury de délibérations qui choisira éventuellement de proposer le statut d'AJAC aux étudiants concernés, s'il l'estime compatible avec leur situation universitaire

### Rappel des règles de progression :

La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui n'aurait pas validé sa L1.

### Etudiants salariés :

Les étudiants salariés sont invités à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université de Bourgogne et à faire une demande de dispense auprès de la scolarité LEA.

Absences en cours : Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat et de l'enseignant dans les 48H.

### **ATTENTION :**

En LEA2, suite à l'initiation aux deux parcours (stratégie des marques ou industries de la langue), proposée en semestre 3, les étudiants doivent choisir leur parcours à partir du semestre 4.

Le choix du parcours au S4 détermine le parcours de L3, sauf dérogation accordée par les responsables de parcours

**Le parcours Industrie des Langues n'est pas ouvert aux étudiants qui ont comme combinaison de langues Anglais Russe.**

Niveau :	<b>LICENCE</b>					année
Domaine :	Arts, Lettres, Langues (ALL)					<b>L2</b>
Mention :	Langues Etrangères Appliquées					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :	h	h	h	h	h	*
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français Les cours concernant les Fondamentaux de l'entreprise sont dispensés en français. Les UE de Culture / Civilisation et de Maîtrise de la langue sont dispensées dans les langues proposées (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe). Au sein du parcours Industries de la langue, et en accord avec les exigences du secteur professionnel, certains enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français.		<input checked="" type="checkbox"/> allemand/ anglais/ espagnol/ italien/ russe		<b>Parcours Stratégie des marques :</b> 201CM 228/252TD 72 TP <b>Parcours Industries de la langue :</b> 243Cm 210/234 TD 72TP (1)	

(1) le volume horaire varie en fonction de l'option choisie

(\*) Si les effectifs d'un cours de la licence sont inférieurs à 20 étudiants, le volume horaire est susceptible d'être diminué

## Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Benoît MITAINE Maître de conférences ☎ 03.80.39.56.61 <a href="mailto:Benoit.mitaine@u-bourgogne.fr">Benoit.mitaine@u-bourgogne.fr</a>  <u>Responsable du parcours « Industries de la langue » :</u> Will NOONAN ( <a href="mailto:will.noonan@u-bourgogne.fr">will.noonan@u-bourgogne.fr</a> ) <u>Responsable du parcours "Stratégies des marques"</u> Stéphane DUFOUR ( <a href="mailto:stephane.dufour@u-bourgogne.fr">stephane.dufour@u-bourgogne.fr</a> )	<u>Secrétariat pédagogique :</u>  03.80.39.56.70 <a href="mailto:Secretariat.lea.licence@u-bourgogne.fr">Secretariat.lea.licence@u-bourgogne.fr</a>  <u>Scolarité :</u> Valérie CHAPOTOT ☎ 03.80.39.56.74 <a href="mailto:Scolarite.lea@u-bourgogne.fr">Scolarite.lea@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	

## Objectifs de la formation et débouchés :

### ■ Objectifs :

La mention Langues Etrangères Appliquées propose une formation professionnalisante s'adressant à des étudiants désireux de poursuivre l'étude de deux langues vivantes en les appliquant à des domaines de spécialité comme

---

l'économie, le droit et la communication, mais aussi le management, le marketing et les industries de la langue. L'objectif principal est l'utilisation des langues à un niveau professionnel dans des domaines, des contextes et des structures variés.

Pour atteindre cet objectif, les enseignements proposés ont été regroupés en trois types d'UE :

- Les UE de langues (1 et 2) proprement dites visent à consolider les connaissances des étudiants en matière de structures grammaticales et de lexique de façon à les conduire vers une compétence communicationnelle accrue, en langue générale et, progressivement, dans leurs domaines de spécialité.
- Les UE de civilisation et culture (3 – Société, Économie et Politique contemporaines) apportent aux étudiants, dans les langues étrangères étudiées, les connaissances nécessaires en matière de civilisation contemporaine et en langues de spécialité leur permettant de se repérer, pendant leurs stages et dans leur future vie professionnelle, dans les systèmes socio-économiques des aires linguistiques concernées.
- L'UE4 « Fondamentaux du monde de l'entreprise » permet aux étudiants d'acquérir, en parallèle des enseignements spécifiques aux langues, des connaissances et des compétences de base dans des domaines d'application comme l'économie, le droit et la communication.  
L'UE5 des semestres 3, 4, 5 et 6 est dédiée aux parcours de spécialisation, afin de permettre une spécialisation progressive au sein du diplôme. À partir du S4, il est proposé un choix entre le parcours « Industries de la langue » et « Stratégie de marques et d'entreprises ».  
Le choix du parcours au S4 détermine le parcours de L3, sauf dérogation accordée par le responsable de parcours

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Domaines d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme, notamment après une formation de niveau Master :

Achat, approvisionnement, import-export, marketing, distribution, gestion des échanges commerciaux, négociation, commerce électronique

Gestion de projets et de ressources plurilingues, rédaction en contexte spécialisé, traduction et autres métiers des industries de la langue

Communication des entreprises, des associations, des collectivités

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- Maîtrise de deux langues étrangères (compréhension et expression, à l'oral et à l'écrit) en contexte professionnel.
- Résolution de cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

- Consolider la maîtrise des deux langues étrangères en contexte professionnel.
- Introduction aux cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ de plein droit : *Avec une première année de Licence LEA*

■ **par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

## Organisation et descriptif des études :

- Schéma général des parcours possibles : Afin de favoriser une spécialisation progressive, deux parcours sont proposés à partir du semestre 3 : « Stratégie de marques et d'entreprises » et « Industries de la langue ».
- **Le parcours « Industries de la langue »** prépare les étudiants à un large éventail d'activités centrées sur la création, l'adaptation et la gestion de produits linguistiques en contexte professionnel, notamment mais non seulement au sein d'environnements numériques. Figurent parmi les principales activités visées, en général après une poursuite d'études de niveau Master : accessibilité aux contenus, assurance-qualité linguistique, communication plurilingue et interculturelle, création et gestion de corpus et de ressources numériques, e-learning et formation spécialisée, ergonomie de produits et d'interfaces linguistiques, gestion de projets plurilingues, interprétation, localisation multimédia, pré- et post-édition, recherche en contexte situé, rédaction technique, terminologie et lexicographie, traduction spécialisée et audiovisuelle, transcréation.
- **Le parcours « stratégies des marques et des entreprises »** offre notamment des cours en marketing, communication, comportement consommateurs et culture d'entreprise afin de cerner les différents domaines de réflexion et d'activités des entreprises et des marques (marchandes ou non marchandes). Ce parcours a pour objectif de donner les clés de compréhension pour saisir le marché économique et de travailler sur la compréhension des usages et des pratiques du consommateur, les études de marché, le positionnement et les identités de marques au sein de ce marché. Les cours ouvrent également à une perspective interculturelle dans une logique d'un marché qui se mondialise et qui doit donc penser ses stratégies économique, commerciale, marketing et communicationnelle à une échelle européenne, voire internationale en relevant les défis tout aussi bien linguistiques que culturels. Ce parcours donne la possibilité de se préparer à l'entrée dans des masters de communication, de commerces et affaires, marketing et études du consommateur.

Au sein du parcours « Industries de la langue », et conformément aux exigences professionnels et scientifiques du secteur, les enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français

- Les matières spécifiques aux parcours constituent l'UE5 des semestres 3, 4, 5 et 6. Suite à l'initiation aux deux parcours, proposée en semestre 3, les étudiants doivent choisir leur parcours à partir du semestre 4. Le choix du parcours au S4 détermine le parcours de L3, sauf dérogation accordée par les responsables de parcours
- Les étudiants intégrant la L2 depuis une autre formation ou un autre établissement choisiront leur parcours en fonction des études antérieures et de leur projet professionnel.

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

(voir ci-dessous)

### SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Maîtrise de la langue A</b>	Compréhension / expression écrite		18		18		CT	CT	1		1
	Expression orale			18	18		CC	CT		1	1
	Grammaire / Traduction		18		18		CC	CT		1	1
<b>TOTAL UE</b>			<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>	<b>6</b>					
											2

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Maîtrise de la</b>	Compréhension / expression écrite		18		18		CT	CT	1		1

langue B											
	Expression orale			18	18		CC	CT		1	1
	Grammaire / Traduction		18		18		CC	CT		1	1
TOTAL UE			<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>	<b>6</b>					
TOTAL UE											2

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
UE Culture Civilisation langue A et B	Société, économie et politique Langue A	12	6		24		CT	CT	1		1
	Société, économie et politique langue B	12	6		24		CT	CT	1		1
	Renfo langue A ou langue B (SAUF ITALIEN) OU LV3		12/24				CC	CT		1	
TOTAL UE		<b>24</b>	<b>24/36</b>		<b>48</b>	<b>6</b>					2

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Fondamentaux du Monde de l'Entreprise	Economie des entreprises	24			24		Évalué au S2				
	Droit des obligations	24			24		CT	CT	1		1
	Insertion professionnelle	1			4		Contrôle d'assiduité				
TOTAL UE		<b>52</b>			<b>52</b>						1

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
UE Découverte des parcours	Communication, l'organisation de la marque	12	18				CT (pour CM) et CC (pour TD)	CT		1	1
	Cultures d'entreprise	8					CT	CT	1		1
	Introduction aux industries de la langue	12					CT	CT	1		1
TOTAL UE		<b>32</b>	<b>18</b>		<b>40</b>	<b>6</b>					1

*\*En fonction de l'option choisie le volume horaire varie*

<b>TOTAL S3</b>	<b>105</b>	<b>102/114</b>	<b>36</b>								<b>1</b>
-----------------	------------	----------------	-----------	--	--	--	--	--	--	--	----------

#### SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Maîtrise de la langue A	Compréhension / expression écrite		18		18		CT	CT	1		1
	Expression orale			18	18		CC	CT		1	1
	Grammaire / Traduction		18		18		CC	CT		1	1
TOTAL UE			<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Maîtrise de la langue B	Compréhension / expression écrite		18		18		CT	CT	1		1



	Expression orale			18	18			CC	CT		1	1
	Grammaire / Traduction		18		18			CC	CT		1	1
TOTAL UE			<b>36</b>	<b>18</b>	<b>54</b>	<b>6</b>						2

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Culture Civilisation langue A et B</b>	Société, économie et politique Langue A	12	6		24		CT	CT	1		1
	Société, économie et politique Langue B	12	6		24		CT	CT	1		1
	Renfo langue A ou langue B ( <b>SAUF ITALIEN</b> ) OU LV3		12/24				CC	CT		1	
TOTAL UE		<b>24</b>	<b>24/36</b>		<b>48</b>	<b>6</b>					2

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Fondamentaux du Monde de l'Entreprise</b>	Economie d'entreprise	24			24		CT	CT	3		1
	Droit des affaires / Droit de la propriété intellectuelle	18			18		CT	CT	1		1
	Informatique		24		24		Epreuve pratique	CT	1		1
TOTAL UE		<b>42</b>	<b>24</b>			<b>6</b>					1

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Parcours stratégie des marques</b>	Communication/ marketing	12	18				CC	CT		1	1
	Comportement du consommateur	18					CC	CT		1	1
TOTAL UE		<b>30</b>	<b>18</b>			<b>6</b>					1

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>Parcours industries de la langue</b>	Métiers de la langue	12					CC	CT commun	1		
	Traductologie et linguistique appliquée	12					CC		1		
	Langues et relations internationales	18					CT		1		
TOTAL UE		<b>42</b>				<b>6</b>					

<b>TOTAL S4</b>	<b>96/138</b>	<b>126/138</b>	<b>36</b>		<b>30</b>						<b>1</b>
-----------------	---------------	----------------	-----------	--	-----------	--	--	--	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

● **Sessions d'examen**

Deux sessions d'examens sont prévues :

Session 1 : Janvier pour le premier semestre et mai pour le second semestre

Session 2 : Juin pour les 2 semestres

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

---

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

### Précisions :

Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières de cette UE sont reportées d'une session sur l'autre si elles sont supérieures à la moyenne. En cas de redoublement, l'étudiant devra se présenter à tous les examens des matières composant une UE non validée.

### Etudiants AJAC :

En l'application des modalités validées par les instances de l'Université de Bourgogne applicables à compter de la rentrée 2015 / 2016, l'étudiant doit avoir validé au moins 18 ECTS par semestre de l'année en cours (dont au moins une UE de langues) pour bénéficier de ce statut. Ce statut ne constitue pas un droit pour l'étudiant, c'est le jury de délibérations qui choisira éventuellement de proposer le statut d'AJAC aux étudiants concernés, s'il l'estime compatible avec leur situation universitaire

### Rappel des règles de progression :

La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui n'aurait pas validé sa L1.

### Etudiants salariés :

Les étudiants salariés sont invités à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université de Bourgogne et à faire une demande de dispense auprès de la scolarité LEA.

Absences en cours : Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat et de l'enseignant dans les 48H.

**Les étudiants ne peuvent pas choisir l'option « renforcement Italien » (décision du conseil d'UFR du 2/05/2017)**

**Le renforcement Allemand est obligatoire pour les étudiants qui ont obtenu une moyenne en maîtrise de la langue B en première année de LEA inférieure à 14/20. (Décision du conseil d'UFR du 7/11/2017)  
Pour les étudiants qui intègrent LEA2 via validation d'acquis, le responsable d'année examinera les dossiers.**

**Le renforcement Russe est obligatoire pour les étudiants de la combinaison Anglais Russe.**

**Le parcours Industrie des Langues n'est pas ouvert aux étudiants qui ont comme combinaison de langues Anglais Russe.**

Niveau :	<b>LICENCE</b>					année
Domaine :	Arts, Lettres, Langues (ALL)					<b>L3</b>
Mention :	Langues Etrangères Appliquées					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :			<b>h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>h (*)</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<p>Les cours concernant les Fondamentaux de l'entreprise sont dispensés en français.</p> <p>Les UE de Culture / Civilisation et de Maîtrise de la langue sont dispensées dans les langues proposées (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe).</p> <p>Au sein du parcours Industries de la langue, et en accord avec les exigences du secteur professionnel, certains enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français.</p>		<p>Durée du stage : 4 semaines minimum.</p> <p>Suivi pédagogique du stage : 24h TD</p>		<p><b>Parcours stratégie des marques :</b> 150/174 CM 360/384 TD</p> <p><b>Parcours Industries de la Langue :</b> 132/56CM 360/384 TD (1)</p>	

**(1) Le volume horaire varie en fonction du parcours et de la combinaison de langues choisis**

*Si les effectifs d'un cours de la licence sont inférieurs à 20 étudiants, le volume horaire est susceptible d'être diminué*

## Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Dominique CHARVET Professeur Agrégé ☎ 03.80.39.56.75 dominique.charvet@u-bourgogne.fr</p> <p><u>Responsable du parcours « Industries de la langue » :</u> Will NOONAN (will.noonan@u-bourgogne.fr)</p> <p><u>Responsable du parcours "Stratégies des marques"</u> Stéphane DUFOUR (stephane.dufour@u-bourgogne.fr)</p>	<p><u>Secrétariat pédagogique :</u></p> <p>03.80.39.56.70 Secretariat.lea.licence@u-bourgogne.fr</p> <p><u>Scolarité :</u> Valérie CHAPOTOT ☎ 03.80.39.56.74 Scolarité.lea@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	

## Objectifs de la formation et débouchés :

### ■ Objectifs :

La mention Langues Etrangères Appliquées propose une formation professionnalisante s'adressant à des étudiants désireux de poursuivre l'étude de deux langues vivantes en les appliquant à des domaines de spécialité comme l'économie, le droit et la communication, mais aussi le management, le marketing et les industries de la langue. L'objectif principal est l'utilisation des langues à un niveau professionnel dans des domaines, des contextes et des structures variés.

Pour atteindre cet objectif, les enseignements proposés ont été regroupés en trois types d'UE :

- 
- Les UE de langues (1 et 2) proprement dites visent à consolider les connaissances et les compétences des étudiants en matière de production, de compréhension et d'analyse de contenus et de structures linguistiques. Hormis le niveau général, les cours de L3 visent à conduire les étudiants vers une compétence linguistique et communicationnelle accrue dans leurs domaines de spécialité. Afin de leur fournir les outils nécessaires à l'entraînement linguistique et à la maîtrise de nouveaux domaines, une attention toute particulière est portée aux méthodes de travail et de recherche, et à la constitution de corpus et d'autres ressources personnelles.
  - Les UE de civilisation et culture (3 – Société, Économie et Politique contemporaines) apportent aux étudiants, dans les langues étrangères étudiées, les connaissances nécessaires en matière de civilisation contemporaine et en langues de spécialité leur permettant de se repérer, pendant leurs stages et dans leur future vie professionnelle, dans les systèmes socio-économiques des aires linguistiques concernées.
  - L'UE4 « Fondamentaux du monde de l'entreprise » permet aux étudiants d'acquérir, en parallèle des enseignements spécifiques aux langues, des connaissances et des compétences de base dans des domaines d'application comme l'économie, le droit et la communication.  
L'UE5 des semestres 3, 4, 5 et 6 est dédiée aux parcours de spécialisation, afin de permettre une spécialisation progressive au sein du diplôme. À partir du S4, il est proposé un choix entre le parcours « Industries de la langue » et « Stratégie de marques et d'entreprises ».  
Le choix du parcours au S4 détermine le parcours de L3, sauf dérogation accordée par le responsable de parcours

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Domaines d'activité accessibles par le détenteur de ce diplôme, notamment après une formation de niveau Master :

Achat, approvisionnement, import-export, marketing, distribution, gestion des échanges commerciaux, négociation, commerce électronique

Gestion de projets et de ressources plurilingues, rédaction en contexte spécialisé, traduction et autres métiers des industries de la langue

Communication des entreprises, des associations, des collectivités

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Maîtrise de deux langues étrangères (compréhension et expression, à l'oral et à l'écrit) en contexte professionnel.
- Résolution de cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Maîtrise des deux langues étrangères en contexte professionnel.
- Résolution de cas pratiques dans les domaines d'application (économie, droit...) en contexte professionnel.
- Communication en contexte plurilingue et interculturel.
- Compétences spécifiques liées aux parcours de spécialisation (voir ci-dessous).

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ de plein droit : Avec une première année de Licence LEA

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

## Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

- Afin de favoriser une spécialisation progressive, deux parcours sont proposés à partir du semestre 3 : « Stratégie de marques et d'entreprises » et « Industries de la langue » :
  - **Le parcours « Industries de la langue »** prépare les étudiants à un large éventail d'activités centrées sur la création, l'adaptation et la gestion de produits linguistiques en contexte professionnel, notamment mais non seulement au sein d'environnements numériques. Figurent parmi les principales activités visées, en général après une poursuite d'études de niveau Master : accessibilité aux contenus, assurance-qualité linguistique, communication plurilingue et interculturelle, création et gestion de corpus et de ressources numériques, e-learning et formation spécialisée, ergonomie de produits et d'interfaces linguistiques, gestion de projets plurilingues, interprétation, localisation multimédia, pré- et post-édition, recherche en contexte situé, rédaction technique, terminologie et lexicographie, traduction spécialisée et audiovisuelle, transcréation.
  - **Le parcours « stratégies des marques et des entreprises »** offre notamment des cours en marketing, communication, comportement consommateurs et culture d'entreprise afin de cerner les différents domaines de réflexion et d'activités des entreprises et des marques (marchandes ou non marchandes). Ce parcours a pour objectif de donner les clés de compréhension pour saisir le marché économique et de travailler sur la compréhension des usages et des pratiques du consommateur, les études de marché, le positionnement et les identités de marques au sein de ce marché.  
 Les cours ouvrent également à une perspective interculturelle dans une logique d'un marché qui se mondialise et qui doit donc penser ses stratégies économique, commerciale, marketing et communicationnelle à une échelle européenne, voire internationale en relevant les défis tout aussi bien linguistiques que culturels. Ce parcours donne la possibilité de se préparer à l'entrée dans des masters de communication, de commerces et affaires, marketing et études du consommateur.
- Au sein du parcours « Industries de la langue », et conformément aux exigences professionnels et scientifiques du secteur, les enseignements pourront être dispensés aussi bien en anglais qu'en français
- Les matières spécifiques aux parcours constituent l'UE5 des semestres 3, 4, 5 et 6. Suite à l'initiation aux deux parcours, proposée en semestre 3, les étudiants doivent choisir leur parcours à partir du semestre 4.
- Le choix du parcours au S4 détermine le parcours de L3, sauf dérogation accordée par les responsables de parcours
- Les étudiants intégrant la L3 depuis une autre formation ou un autre établissement choisiront leur parcours en fonction des études antérieures et de leur projet professionnel.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis : **SEMESTRE 5**

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Maîtrise de la Langue A</b>	Recherche et rédaction en langue A		18	18		CC	CT 1h		1	1
	Traduction en contexte professionnel		12	12		CT	CT 1h	1		1
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	1
<b>TOTAL UE</b>			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Maîtrise de la Langue B</b>	Recherche et rédaction en langue B		18	18		CC	CT		1	1
	Traduction en contexte professionnel		12	12		CT	CT	1		1
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	1
TOTAL UE			<b>42</b>	<b>42</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Culture/Civilisation langue A /langue B</b>	Société, économie et politique Langue A	12	12	24		CT	CT	1		1
	Société, économie et politique Langue B	12	12	24		CT	CT	1		1
	Société, économie et politique Espagnol	24		24		CT	CT	1		1
	Renfo langue A ou langue B ( <b>SAUF ITALIEN</b> ) OU LV3		12/24	12/24		CC	CT			
TOTAL UE		<b>24/36</b>	<b>24/36/48</b>	<b>84/96</b>	<b>6</b>					<b>2</b>

UE4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Fondamentaux du monde de l'entreprise</b>	Problèmes économiques internationaux	18		18		CC	CT	1		1
	Informatique		12	12		CT évalué au S2				
	Droit du commerce international	12		12		CT	CT	1		1
TOTAL UE		<b>30</b>	<b>12</b>	<b>42</b>	<b>4</b>					<b>1</b>

UE5 (au choix)	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>		coef CT	coef CC	total coef
<b>Parcours « Stratégie de marques et d'entreprises »</b>	Marketing stratégique de la marque et du produit	18	18	36		CT (sur le CM) et CC( pour le TD)	CT	1		1
	Culture et Création d'entreprise (Mutualisé avec parcours « Industries de la langue »)	12		12		CT	CT	1		1
	Communication expérientielle		18	18		CC	CT			
		<b>30</b>	<b>36</b>	<b>66</b>	<b>8</b>					<b>2</b>
<b>Parcours « Industries de la langue »</b>	Langue et industries du numérique	18		18		CT	CT commun	1		1
	Cultures professionnelles à l'international		12	12		CC			1	1
	Ateliers de traduction : 1 atelier par langue étudiée. Les étudiants ayant russe dans leur combinaison de langues suivront un autre cours. Les ateliers de traduction sont dispensés dans les langues source et cible concernées. Les autres cours pourront avoir lieu en français ou en anglais.		12	12		CC			1	1
	Culture et Création d'entreprise (Mutualisé avec parcours « Stratégie de marques et d'entreprises »)	12		12		CT		CT	1	
TOTAL UE		<b>30</b>	<b>36</b>	<b>66</b>	<b>8</b>					<b>2</b>

## SEMESTRE 6

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 <sup>(1)</sup>	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
<b>UE Maîtrise de la Langue A</b>	Introduction à la rédaction en contexte professionnel		12	12		CC	CT		1	1
	Traduction en contexte professionnel		18	18		CT	CT	1		1
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	1

TOTAL UE			42	42	6					2
UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
UE Maîtrise de la Langue B	Introduction à la rédaction en contexte professionnel		12	12		CC	CT		1	1
	Traduction en contexte professionnel		18	18		CT	CT	1		1
	Expression orale		12	12		CC	CT		1	1
TOTAL UE			42	42	6					2

UE3	discipline	CM	TD	Total	EC TS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
UE Culture/Civilisation langue A, langue B	Société, économie et politique Langue A	12	12	24		CT	CT	1		1
	Société, économie et politique langue B	12	12	24		CT	CT	1		1
	Société, économie et politique Espagnol	24		24		CT	CT	1		1
	Renfo langue A ou langue B (SAUF ITALIEN) OU LV3		12/24	18		CC	CT		1	1
TOTAL UE		24/36S	24/36/48	90	6					2

UE4	discipline	CM	TD	Total	EC TS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Fondamentaux du monde de l'entreprise	Droit du travail et des ressources humaines	18		18		CT	CT	1		1
	Intégration au monde de l'entreprise		24	24		CT		1		1
	Informatique		12	12		Epreuve pratique	CT	1		1
TOTAL UE		18	36	54	4					1

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Parcours « Stratégie de marques et d'entreprises »	Communication / Stratégie de marques	12	18	12		CT (sur le CM) et CC (pour le TD)	CT		1	1
	Management (Mutualisé avec parcours « Industries de la langue »)	12		12		CT	CT		1	1
	Marketing stratégique		18	18		CC	CT 1H		1	1
					8					
TOTAL UE		24	36	60						

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	EVAL Session1 (1)	EVAL Session 2	coef CT	coef CC	total coef	
Parcours « Industries de la langue »	Langue, traduction et recherche située	18		18		CC	CT commun	1		1	
	Différences culturelles et marchés cibles		12	12		CC				1	1
	Ateliers de traduction : 1 atelier par langue étudiée. Les étudiants ayant russe dans leur combinaison de langues suivront un autre cours. Les ateliers de traduction sont dispensés dans les langues source et cible concernées. Les autres cours pourront avoir lieu en français ou en anglais.		12	12		CC				1	1
	Management (Cours mutualisé avec parcours « Stratégie de marques et d'entreprises »)	12				CT		CT	1		1
	TOTAL UE		30	36	66	8					2

<b>TOTAL S6</b>										
-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Intégration au monde de l'entreprise :** Ce module comprend une période d'immersion en entreprise + les ateliers de la plateforme + le forum professionnel.

La période d'immersion doit durer au minimum 4 semaines. L'étudiant devra intégrer une structure dont le secteur d'activité est en lien avec les compétences développées dans le cursus LEA. Dans le cadre de la préparation à cette intégration, l'étudiant suivra des ateliers de formation à l'insertion professionnelle et un forum professionnel faisant intervenir des acteurs du monde socio-économique. A l'issue de ces diverses expériences, l'étudiant devra fournir un rapport qui met en perspective sa période d'intégration avec son projet professionnel et sa démarche de recherche.

## ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### ● **Sessions d'examen**

Deux sessions d'examens sont prévues :

Session 1 : Janvier pour le premier semestre et mai pour le second semestre

Session 2 : Juin pour les 2 semestres

### ● **Règles de validation et de capitalisation :**

#### Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

#### Précisions :

Lorsqu'une UE n'est pas validée, les notes des matières de cette UE sont reportées d'une session sur l'autre si elles sont supérieures à la moyenne. En cas de redoublement, l'étudiant devra se présenter à tous les examens des matières composant une UE non validée.

#### Etudiants AJAC :

En l'application des modalités validées par les instances de l'Université de Bourgogne applicables à compter de la rentrée 2015 / 2016, l'étudiant doit avoir validé au moins 18 ECTS par semestre de l'année en cours (dont au moins une UE de langues) pour bénéficier de ce statut. Ce statut ne constitue pas un droit pour l'étudiant, c'est le jury de délibérations qui choisira éventuellement de proposer le statut d'AJAC aux étudiants concernés, s'il l'estime compatible avec leur situation universitaire

#### Rappel des règles de progression :

La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui n'aurait pas validé sa L1.

#### Etudiants salariés :

Les étudiants salariés sont invités à consulter les textes réglementaires validés par les instances de l'Université de Bourgogne et à faire une demande de dispense auprès de la scolarité LEA.

Absences en cours : Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat et de l'enseignant dans les 48H.

**ATTENTION : Pas de renforcement en Italien (décision du conseil d'UFR du 2/05/2017)**

**Pour la combinaison de langue Anglais Russe, dans le parcours Industries des Langues, en L3 il n'y a pas d'atelier de traduction**



# INFORMATIONS DIVERSES ET UTILES

Les groupes de laboratoires et de TD sont faits par le secrétariat pédagogique et sont **DEFINITIFS. AUCUN CHANGEMENT NE SERA ACCEPTE.**

Tout étudiant qui changerait de groupe et se retrouverait défaillant en fin d'année à cause de ce changement devra **OBLIGATOIREMENT** passer la session 2, aucun recours ne sera examiné.

Les relevés de notes sont envoyés à l'adresse des parents. En cas de changement d'adresse durant l'année, merci de signaler celui-ci à la scolarité.

Le site Facebook LEA secrétariat est mis à jour tous les jours pour vous informer des changements d'emplois du temps, des absences des enseignants. N'hésitez pas à le consulter

<https://www.facebook.com/lea.secretariat>

Les étudiants **DOIVENT** aussi consulter **REGULIEREMENT** les emplois du temps sur leur ENT.

## Vacances et interruptions de cours

<b><i>Vacances de Toussaint</i></b>	Du samedi 27 octobre 2018 Au lundi 5 novembre 2018 au matin
<b><i>Vacances de Noël</i></b>	Du samedi 22 décembre 2018 Au lundi 7 janvier 2019 au matin
<b><i>Vacances d'hiver</i></b>	Du samedi 16 février 2019 Au lundi 25 février 2019 au matin
<b><i>Vacances de printemps</i></b>	Du samedi 13 avril 2019 Au lundi 29 avril 2019 au matin